

CARTA DE LEVASSEUR, CONSUL GENERAL DE FRANCIA EN HAITI, AL MINISTRO DE NEGOCIOS EXTRANJEROS, MR. GUIZOT, HACE UN ANALISIS CRITICO DE LA SITUACION POLITICA, SOCIAL Y ECONOMICA.- Fragmentos. Port-au-Prince, 25 de Enero del 1843.

Boyer succéda à Pétion, mais ne le remplaça pas. Il recueillit son héritage, mais il ne sut pas en faire usage; en un mot, Boyer ne comprit pas la politique de Pétion. Il crut que la mansuétude que son prédéceseur n'avait employée que comme dissolvant sur la puissance de Christophe, devait être appliquée pour toujours à la république, comme un moyen gouvernemental. L'émigration noire, en se dirigeant du Nord vers l'Ouest, avait bien remis les deux castes ennemies en contact, mais n'en avait point opéré la fusion, semblables à ces fleuves puissants et rapides, que, en se jetant à la mer, refoulent tout devant eux, et conservent encore longtemps, dans leur cours, la pureté et la couleur de leurs eaux. Les noirs en pénétrant dans la population mulâtre, se frayèrent un passage, s'établirent dans les mornes, firent refluer les peaux jaunes dans les villes, et conservèrent leur unité de couleur. Pour opérer la fusion entre les deux races, il aurait fallu une main ferme et habile, que, par l'ordre, la discipline et le travail leur fit sentir les mêmes intérêts, et leur offrit des avantages communs. C'est sans doute, ce que Pétion se proposait de faire, mais Boyer trouva plus commode de s'en tenir à son système de *laissez-faire* et de *laissez-aller*, et se contenta de l'unité de territoire, sans se soucier de l'homogénéité de population. C'est ainsi, que plus de vingt ans après l'accomplissement de la révolution, et l'expulsion des Français, les deux races noire et mulâtre se trouvèrent en présence avec leurs déiances et leurs haines réciproques, comme aux premiers jours de leurs émancipation.

Depuis 1822, jusqu'en 1843, c'est-à-dire, pendant une période de plus de 20 ans, la tranquillité de la république n'a été troublées, ni par la guerre civile, ni par la guerre étrangère, et cependant, malgré cette longue paix, les choses en sont encore au même point c'est-à-dire, que les deux races sont aussi divisées d'opinions et de sentiments, qu'elles l'étaient sous Dessalines et Christophe. Le travail et l'ordre sont aussi inconnus qu'aux tems de la guerre civile; l'ignorance, l'immoralité et les superstitions enveloppent encore la population, comme aux tems de l'esclavage. La constitution est un vain nom, derrière lequel, le pouvoir exécutif se retranche pour la maintenir, les lois sont incomprises par le peuple, et mal appliquées par les magistrats; partout l'arbitraire agit au nom de la légalité; chaque année, les produits du sol diminuent, les sources du revenu public tarissent, la misère envahit toutes les classes, la désaffection s'accroît à l'égard de l'administration. Enfin, le pas est dans l'alternative, de mourir de langueur, ou d'être déchiré par la guerre civile, et pourtant Boyer reste immobile, inactif, sur sont fauteuil de Président, comme s'il n'avait plus qu'à attendre et y recevoir les hommages et les remerciements d'un peuple heureux par lui. Parfois il entend bien l'orage populaire qui se forme et gronde contre lui, mais il s'en inquiète peu; il croit avec une foi vive à l'infailibilité du vieux précepte *Diviser pour régner*, et il a la profonde conviction que nul ne s'entend mieux que lui, à l'art de diviser. En effet, n'est-ce pas avec une prodigieuse habileté qu'il emploie l'intelligence et la finesse des mulâtres à tromper les noirs lorsqu'il a besoin de les tromper, qu'il se sert de la force brutale et matérielle des noirs, pour comprimer et terrifier les mulâtres, lorsque ceux-ci laissent percer leur mécontentement, au essai de formuler leurs légitimes exigences. Enfin, qu'il fait taire au besoin lorsqu'elles deviennent trop violentes, les expressions de haine réciproque des deux races, en faisant jouer à leurs yeux la fantasmagorie des blancs, toujours prêts à profiter de leurs dissensions, pour les replonger dans l'esclavage...

Certes si Boyer eut voulu employer, aux progrès et au bonheur de son pays, la moitié de l'habileté qu'il a montrée pour le maintenir dans le statu quo de la misère et de l'ignorance, on peut affirmer que Haïti serait aujourd'hui un des pays les plus riches et les plus heureux des Antilles. Mais essentiellement paresseux comme il l'est, il a eu trouver plus de loisir dans l'immobilité que dans le progrès. D'ailleurs complètement ignorant dans l'art de l'administration, il lui eut fallu pour opérer les améliorations dont le pays avait besoin, appeler à son aide des hommes éclairés et habiles, et malheureusement, il a horreur de toute supériorité intellectuelle, son amour-propre serait blessé par la comparaison que l'on pourrait établir, entre ses lumières et celles de ses conseillers; cependant, comme tout travail lui répugne, et que même dans le gouvernement le plus indolent, il y a toujours beaucoup à faire, il lui a bien fallu trouver et s'adjoindre au moins un homme laborieux, intelligent et toujours prêt à tout; cet homme, il l'a trouvé dans le Général Inginac, il l'a appelé à lui, sous le titre de Secrétaire général, et lui a confié la direction de toutes les branches de l'administration. Justice, culte, finances, armée, marine, intérieur, affaires étrangères, tout s'élabore dans le cabinet du Secrétaire général, où, le grand juge, le ministre des finances, les chefs de l'armée, et les prêtres viennent, humblement, prendre le mot d'ordre.

L'infatigable vieillard pouvoit à tout, ordonne tout, mais comme son ambition égale au moins son activité, il exploite habilement la position qu'on lui a faite, pour sa frayer le chemin du pouvoir, et remplacer, au besoin, même supplanter celui que a eu l'imprudence de lui abandonner une si grande influence. Le Président en a bien quelque soupçon, mais il en prend peu d'inquiétude, parce qu'il sait que son Secrétaire général n'est ni aimé, ni estimé; que sa couleur le rend antipathique aux noirs, et que sa vieille réputation d'exécuteur des hautes œuvres de Dessalines, le rend odieux aux mulâtres. D'ailleurs, comment remplacer le Général Inginac; un autre choix serait difficile et embarrassant; évidemment on ne peut le renvoyer car le lourd fardeau qu'il porte, retomberait de tout son poids sur le chef de l'Etat, que après une longue habitude de paresse et d'indolence, ne pourrait plus aujourd'hui reprendre une vie d'activité et d'intelligence.

Les affaires ainsi accumulées dans la main d'un seul homme, tombent dans le désordre et la langueur, rien ne s'expédie, tout languit et meurt. En présence d'une administration aussi inerte, et aussi accessible aux passions et aux intrigues, une opposition s'est formée. D'abord faible et peu éclairée, elle n'a exprimé ses craintes, et formulé ses désirs d'amélioration qu'avec timidité' lorsque de 1825 à 1838, elle a demandé le rétablissement de l'ordre, la répression du vagabondage des noirs, l'organisation du travail, la diminution de l'armée la réparation des monuments d'utilité publique indispensables, tels que routes, canaux d'alimentation, hôpitaux, magasins des douanes, rues des villes, etc. l'Administration, au nom du Président, a répondu, que tant que le pays serait sous le coup des éventualités que pouvaient faire naître les débats pendans, entre la France et Haïti, et serait imprudent de se livrer à des travaux, à des entreprises qu'une escadre Française pourrait rendre inutiles en quelques heures; et partant de cette donnée, on a pris soin de réveiller les vieilles haines contre la France.

Lorsqu'en 1838, après la conclusion du double traité, l'opposition plus forte et un peu plus éclairée, reproduisit, en termes plus pressans, ses doléances et ses demandes d'améliorations, répondirent que les obligations que venaient d'être solennellement contractées par la république envers la France, allaient absorber, pendant 30 ans, la meilleure partie des revenus de l'Etat, auquel il resterait à peine de quoi entretenir et payer son armée, ses magistrats, ses fonctionnaires &c, que désormais il fallait renoncer à des améliorations nécessaires sans doute, mais impossibles à réaliser sans beaucoup d'argent; enfin, qu'il fallait bien reconnaître que la France, par ses exigences, avait étouffé tous les germes de prospérité et de puissance que la jeune république portait dans son sein... Dès cet instant le traité financier de 1838 devint impopulaire, et les haines de tous les partis se tournèrent contre le nom français...

Dès lors Boyer se crut tranquille pour long temps, il avait trouvé un bon prétexte pour rester dans son immobilité; mais il se trompa. L'impopularité du traité de 1838, habilement exploitée par le Général Inginac, remonta bientôt jusqu'au chef de l'Etat qui en était l'auteur, et dès 1839, Boyer se vit accusé par la nation d'avoir lâchement sacrifié l'avenir d'Haïti aux exigences de la France. Cette accusation trouva de l'écho dans la classe de couleur, au milieu de laquelle l'opposition recruta rapidement assez de partisans pour se croire toute puissante et en état de tout oser.

Cependant, l'opposition assez bien dirigée d'abord par quelques hommes qui ni manquaient pas de bon sens et de patriotisme se contenta de demander des économies par la diminution de l'armée, et quelques réformes morales et administratives, qu'on pouvait obtenir sans frais considérables, et même sans augmentation de dépenses; ainsi par exemple: on pouvait, pour dissiper les ténèbres de l'ignorance au milieu desquelles languissait particulièrement la classe noire, employer les économies par la diminution de l'armée, à relever les écoles primaires qu'avait fondées Pétion, et que l'administration de Boyer avait laissé périr d'inanition. En épurant le corps immonde des Prêtres vagabonds qui avaient inondé le pays, et en constituant une Eglise régulière, on pouvait en peu de tems et sans déboursier une piastre, arriver à l'extinction des abominables superstitions des noirs des villes. En rendant le mariage obligatoire, ou du moins, en l'entourant de respect et d'estime, on arriverait avant peu à relier entre elles, par des liens de famille, toutes les parties du corps social, jusqu'alors plongées dans une horrible confusion par le concubinage le plus effronté. On pouvait rendre la sécurité au travail, par la répression du vagabondage, et augmenter ses produits en renvoyant la moitié et même les deux tiers de l'armée à la culture des terres; on pouvait rétablir l'ordre dans l'administration des finances en soumettant sa comptabilité annelle au contrôle des représentants de la nation. Enfin, on pouvait pourvoir à l'ordre, à la sécurité, à l'entretien des villes, par la création d'institutions municipales, et par l'organisation des gardes nationales. Telles étaient alors, les vues sages et modérées (en apparence du moins) des organes de l'opposition. Malheureusement, Boyer ne comprit pas toutes ces questions; et ne les considéra que comme autant d'attaques dirigées contre son pouvoir et sa personne. Dans la réduction de l'armée, il ne vit que le projet de la laisser sans défense contre des ambitieux appuyés par des municipalités et une garde nationale vendue d'avance à l'opposition ou envahie par elle. Dans la proposition du contrôle des finances, il découvrit l'intention de rendre sa probité suspecte à la nation; dans le projet de rehabilitation du mariage, il trouva une censure amère, dirigée contre lui et sa concubine, l'ancienne maîtresse de Pétion. Enfin, dans la création d'une Eglise régulière, une puissance morale, capable de contrebalancer un jour, et peut-être même, subsuer son pouvoir politique.

Indigné de tant d'audace, effrayé de tant de dangers, excité dans ses ressentiments par son Secrétaire général et par quelques serviles courtisans, sa colère ne connut plus de bornes, et il se résolut à frapper ses ennemis d'un coup mortel mais il lui fallait une occasion, un prétexte, il n'eut point à l'attendre longtemps. Au mois d'octobre les chambres s'ouvrirent. Dès les premières séances, les chefs de l'opposition ayant osé contrecarrer quelques unes de ses vues, il engage la lutte contre eux, les met en demeure de se déclarer factieux en lui résistant, ou de courber la tête en silence, devant ses volontés.

A l'armée qu'il appelle et concentre rapidement autour de lui, il adresse des proclamations dans lesquelles il peint l'opposition comme une réunion d'ambitieux qui veulent s'emparer du pouvoir, pour exploiter de travail des noirs au profit des mulâtres, et qui pour mieux accomplir leurs desseins, ne craindront pas d'appeler, s'il le faut, blancs à leur secours... Ces paroles produisent un effet magique sur les noirs, qui sentent aussitôt se réveiller contre les hommes de couleur aux officiers, exaltent le dévouement de l'armée à de la fureur... l'opposition en est terrifiée et prend la fuite; Boyer lui-même, s'en émeut, et craint un instant de voir couler le sang de ses ennemis... Il fallut, alors, au Président, plus de soins, de peines et d'argent, pour

soustraire l'opposition aux bayonnettes des noirs, qu'il ne lui en avait coûté pour la disperser et la réclure au silence.

Cette victoire du mois d'octobre 1839 fut facile, mais elle porta des fruits funestes. Les deux races avaient été remises en présence, et étaient devenues plus ennemies que jamais. Les noirs venaient de faire une épreuve décisive de leur force matérielle; il était désormais impossible à un chef de couleur, de rien exiger d'eux, ils retrèrent donc dans leurs mornes, bien assurés que leur vie paresseuse et vagabonde n'y serait jamais troublée par un pouvoir que n'avait été sauvé que par eux, et qui ne pouvait se maintenir qu'avec leur appui. Les mulâtres, honteux de leur faiblesse, humiliés par leur défaire, courbèrent la tête et gardèrent quelque temps le silence, mais exaspérés contre le chef heureux, qui venait de leur faire subir un si grand affront, ils jurèrent de s'en venger, même au prix du sacrifice d'une partie de leurs doctrines politiques, et de leurs préjugés de castes. Convaincus qu'ils ne pourraient rien entreprendre contre le pouvoir de Boyer, sans la participation des noirs, cherchèrent à se rapprocher de ceux-ci; mais pour que se rapprochement fut possible, il fallait d'abord, qu'ils protestassent avec énergie contre l'accusation qu'on leur avait fait subir, d'avoir des sympathies Européennes, et de songer à appeler les blancs à leur aide, et ils protestèrent... De là ce débordement d'injures et de calomnies dirigées contre la race blanche, et qui, depuis le commencement de 1840, jusque vers le milieu de 1842, alimentèrent la Presse régénérée, organe de l'opposition; cette tactique eut peu de succès; les noirs y prêtèrent à peine attention, et elle n'eut guères d'autre résultat que servir la haine personnelle du Général Inginac, et de fournir à son parti un prétexte plausible pour maintenir dans toute leur rigueur, les articles 38 et 39 de la constitution.

Quant au Président Boyer enivré de sa victoire, il se considéra comme désormais inattaquable; sa présomption et son indolence ne connurent plus de bornes; il conçut le plus profond dédain pour ses adversaires, et il demeura convaincu, qu'en fait de Gouvernement, l'essentiel n'était point d'administrer, mais de diviser. Il continua donc à se confier en la profonde division des noirs et des hommes de couleur, et laissa tomber toutes les branches de l'administration dans une torpeur voisine de la mort. Quinconque osa lui révéler les souffrances du commerce, la pénurie du trésor, la diminution du travail, la propagation du désordre, la vénalité ou l'ignorance de la justice, fut traité par lui de visionnaire, et tomba en disgrâce; ceux que lui parlèrent de la nécessité d'une réforme, reçurent la qualification de dangereux novateurs. Enfin, ceux que osèrent lui dire que sa vieille popularité décroissait, furent des factieux, et obligés de s'éloigner de lui... Il n'y eut que son Secrétaire général (qu'il n'aimait ni n'estimait) que fut maintenir sa position près de lui... Le général Inginac, avait, il est vrai, l'art de favoriser les penchans efféminés du maître, en le solageant de tout travail fastidieux, de flatter sa vanité en exaltant sa popularité, et de lui inspirer de la confiance dans l'avenir en lui dissimulant la misère actuelle et profonde du pays.

Mais du sein de ce calme apparent, devait sortir bientôt un nouvel orage. Le renouvellement de la chambre de 1842, nécessita de nouvelles élections; elles eurent lieu, et leur résultat prouva jusqu'à l'évidence, quels progrès le mécontentement général avait faits, jusques dans les masses populaires. Tous les noms de l'opposition de 1839, sortirent encore de l'urne électoral; avec eux, apparurent en majorité, d'autres noms, jusqu'alors sans couleur politique, mais qui ce jour là, se rangèrent aussi sous la bannière de la réforme. A cette nouvelle, le Président Boyer se réveilla; d'un coup d'oeil, il mesura et apprécia le danger que le menaçait, mais loin de s'en effrayer et de chercher à l'éviter, il courût au devant de lui, pour le combattre; en quelques jours, il groupe autour de lui ses masses noires armées et a leur tête présente le combat à l'opposition, comme il le lui avait présenté en 1839, et comme en 1839, l'opposition vaincue, humiliée, prend la fuite devant les bayonnettes des noirs, et cède la place à un semblant de représentation nationale acheté par le pouvoir exécutif.

Cette seconde défaite dût faire comprendre aux mulâtres l'inefficacité des moyens qu'ils avaient employés pour gagner la confiance des noirs; ceux-ci pouvaient bien haïr les blancs mais, dans leur cœur, cette haine n'excluait pas celle des hommes de couleur, peut-être même, ne l'égalait elle pas...

La fusion des deux races, était donc impossible; une révolution ne pouvait donc se faire par leur concours, à moins qu'elle n'eût pour but de consacrer la prépondérance des noirs, en cédant le pouvoir suprême à l'un des leurs... mais c'était retourner en 1806, pour y reprendre la pensée de Pétion et s'exposer aux chances d'un nouveau Christophe... L'opposition s'y résigna; pour se venger de Boyer, ce n'était pas trop de livrer les libertés publiques, et le sang des mulâtres, au despotisme brutal d'un noir... et dès cet instant, s'organisa cette vaste conspiration qui, aujourd'hui, embrasse le territoire de la république, et cherche à soulever le ressentiment de tous les partis contre le pouvoir existant.

Le Président Boyer n'ignore pas le nouveau complot ourdi contre lui par ses implacables ennemis, mais il s'en inquiète peu; sa confiance dans le dévouement des noirs est sans bornes. En effet, il a protégé, avec tant de sollicitude, la paresse et le vagabondage, vices prédominants de cette race, qu'il peut, peut être, compter encore long-temps, sur sa reconnaissance. Mais cependant sa position se complique, et ses moyens d'action perdent chaque jour de leur puissance. A chaque prise d'armes contre l'opposition, il lui a fallu faire de grandes dépenses, et ces dépenses sont devenues permanentes par la nécessité de conserver sur pieds, une armée qui, à elle seule, dévore les deux tiers des ressources générales de l'Etat. Depuis long-temps, les revenus du trésor diminuent, et chaque année les recettes sont au dessous des dépenses. Pour combler ce déficit toujours croissant, il a fallu recourir à de nouvelles émissions de papier-monnaie et ces émissions ont été tellement intemperantes que le papier monnaie est tombé dans un discrédit qui a porté la perturbation dans toutes les opérations commerciales, dans les transactions de tout genre, et même dans l'existence de tous les salaires de l'Etat. La misère est devenue générale et malgré l'exigüité de leurs besoins, les noirs eux-mêmes, commencent à en ressentir les atteintes. Enfin, ce que n'avaient pu faire la tactique et les intrigues de l'opposition, la communauté de souffrance va peut-être l'opérer. Depuis quelque temps des hommes influents, dans le parti noir, ne craignent pas d'exprimer leur mécontentement et de se rapprocher des hommes de couleur; le Président Boyer s'en aperçoit, et c'est pour cela, qu'après le tremblement de terre du 7 mai, il n'a point osé punir le pillage et les crimes atroces, commis par les nègres, sur les ruines de la malheureuse ville du Cap. Il a craint de rompre par l'exercice d'une justice sévère, les liens qui l'unissent depuis si long-temps à ceux qui ont la force matérielle et brutale entre les mains. Sa faiblesse lui a, sans doute, valu en cette circonstance, l'avantage d'éviter un conflit fatal avec ses amis, mais d'un autre côté, il en a perdu tous les bénéfices, par le froid égoïsme qu'il a montré en présence de la ruine et de la destruction des principales villes du Nord renversées par la terrible catastrophe du 7 mai. De tant de misères qui surgirent, alors, de toutes parts, aucune ne trouva de soulagement près de lui... et cependant on sait qu'il est riche, et par ses propriétés territoriales, et surtout par les trésors, que depuis vingt ans, il a accumulés à l'aide d'un persévérante parcimonie, peu convenable à la dignité de sa position. Les secours mutuels que s'étaient prêtés les Européens dans ce moment d'affreuses calamités, l'empressement avec lequel le Consul de France était venu en aide à ses nationaux ruinés, blessés ou malades, l'absence du nom de Boyer sur toutes les listes de souscriptions où figuraient, convenablement, les noms de tous les Consuls étrangers, pourquo une comparaison peu favorable à la conduite du Président et fit faire à beaucoup de personnes, cette triste réflexion: qu'en Haïti, pour trouver un abri contre le malheur, il valait mieux être étranger qu'Haïtien... et dès cet instant, on put surprendre beaucoup de vœux, beaucoup d'espérances, se tournant vers l'Europe.

Malgré son apathie et son indifférence, le Président Boyer prit quelque inquiétude de cette disposition des esprits; il pensa qu'il était urgent de donner le change à l'opinion publique et de la porter dans un autre direction; pour atteindre ce double but, il proclama et répéta sans cesse, qu'il se sentait malheureux de ne pouvoir venir au secours des infortunées populations du Nord, qu'il voudrait pouvoir consacrer toutes les ressources du trésor de l'Etat, mais que ces ressources n'appartenaient pas à la nation, qu'elles étaient devenues la propriété de la France, par le traité de 1838, qu'il était engagé, d'honneur, à l'exécution de ce fatal traité; que d'ailleurs, tenter de la rompre, serait attirer sur le pays, des malheurs plus grands encore, que ceux qui passaient en cet instant sur lui... mais cette manoeuvre tourna contre son auteur... le traité de 1838 était déjà bien assez impopulaire, pour qu'il fut possible d'ajouter à son impopularité, sans compromettre davantage celui que l'avait conclu, et que proclamait sa ferme résolution de le maintenir...

La catastrophe du 7 Mai, ne fut d'abord vivement sentie que dans le nord d'Haïti; mais le reste de la république ne tarda pas à en éprouver le contre coup, d'une manière cruelle. Les intérêts du commerce dans le Sud et dans l'Ouest, furent profondément compromis par la ruine des commerçants du Cap. De toutes parts, les crédits se resserrèrent, les recouvrements devinrent plus difficiles, la consommation des produits étrangers fut plus restreinte, le prix des produits du sol diminua, la misère seule augmenta sur tous les points du territoire, et les ressources du fisc s'appauvrirent dans les mêmes proportions, et pourtant il n'était presque plus possible de couvrir le déficit par de nouvelles émissions de papier monnaie. L'abus qu'on avait fait de cette ressource, pour subvenir aux frais des deux prises d'armes de 1839 et de 1842, ainsi que pour entretenir l'armée dont on avait augmenté la solde, avait tellement encombré la circulation de cette monnaie, sans garantie, que sa dépréciation était devenue effrayante. Les billets de dix gourdes surtout, objet d'une contre façon sans cesse renouvelée, quoique presque toujours avortée, étaient repoussés par le commerce de détail, et n'étaient reçus qu'avec une extrême répugnance par le haut commerce. Dans cette situation critique, tout le monde réclamait avec chaleur, une réforme dans le système financier. Le gouvernement lui-même en sentit l'impérieuse nécessité, et se décida à la subir; il annonça donc, le prochain retrait du papier monnaie en circulation. Mais l'exécution de ce projet, n'avait été ni préparée, ni même examinée avec intelligence. L'administration ne refermait pas dans son sein, un seul homme capable de comprendre les difficultés de cette grande question, et de présenter un plan praticable pour la résoudre. Le Président, complètement étranger aux plus simples éléments d'économie politique, cauteusement influencé à son insu par son Secrétaire général, se décida à passer la mesure à la fois la plus absurde et la plus immorale, celle de retirer le papier monnaie, en le remboursant en piastres fortes, au change de 30 peso. C'était de sa part banqueroute frauduleuse, ou une spoliation violente... L'opération fut commencée sur les papiers de dix gourdes d'abord, mais ne put aller plus loin. A l'injustice radicale qui la caractérisait, se poignèrent bientôt des vexations de détails, qui exaspérèrent au plus haut degré l'esprit public. Le commerce étranger et le commerce Haïtien, profondément blessés dans leurs intérêts communs, s'unirent pour la résistance; ils trouvèrent sans peine le moyen de rattacher le Consul de France à leur cause; celui-ci, en effet, avait dans cette circonstance à défendre, en même temps, les intérêts du commerce de sa nation, et l'existence du traité financier de 1838, aussi n'hésita-t-il pas, secondé par ses collègues de toutes les nations, à prendre une attitude qui força le Gouvernement de la république à abandonner sa coupable entreprise. Le Président se résigna d'assez bonne grâce, et ne fut peut-être pas fâché au fond de son cœur, de n'avoir plus à s'occuper d'une réforme trop pénible pour son esprit paresseux; mais le Général Inginac ne pardonna jamais au Consul de France, d'avoir fait avorter l'exécution d'un plan, qui devait inévitablement amener la rupture du traité financier.

On peut affirmer que c'est dès cette époque, que la haine des Haïtiens contre les étrangers s'est amortie. La mesure du retrait des billets de dix gourdes avait prouvé que l'administration dans son aveuglement, ne faisait aucune distinction de nationalité et de couleur,

qu'elle était capable de frapper indistinctement sur tous lorsqu'il s'agissait de servir ses passions ou de défendre son incapacité; il devait donc, y avoir, désormais, solidarité entre les noirs, les jaunes et les blancs, dans la défense de leurs intérêts communs, et cette solidarité s'établit moralement. D'ailleurs n'étaient-ce pas des agents étrangers et particulièrement de la France, qui avaient défendu la fortune des indigènes, en même temps que celle de leurs nationaux, et en présence d'un pareil fait, pouvait-on accuser encore les nations Européennes d'être les ennemis de la race africaine établie en Haïti? Ces réflexions faites hautement et partout, trouvèrent de nombreuses sympathies, et contribuèrent, beaucoup sans doute, à augmenter le nombre déjà si considérable de ceux qui demandaient une révolution. Ils ne craignaient plus de se voir forcés, en cas d'échec, à en appeler à la France ou à l'Angleterre, pour rétablir l'ordre dans leur pays, et les aider à se reconstituer d'une manière plus rationnelle... oui, dès cet instant, le parti révolutionnaire se dépouillant d'une partie de ses vieux préjugés et de ses rancunes, devint plus fort, plus compact, et le pouvoir inerte de Boyer fut plus sérieusement menacé que jamais. Mais, à qui la faute? Le Président Boyer pourrait il nier que c'est la siennel

Arrivé à ce point d'impopularité et de faiblesse, il semble que l'administration devait encore rencontrer, à chaque pas, de nouvelles causes de dépréciation et d'affaiblissement; le sort paraît s'être lui-même chargé de les lui susciter! Quelques semaines à peine, se sont écoulées depuis qu'elle a blessé profondément les intérêts matériels de la nation, et déjà elle va blesser plus profondément encore, ses intérêts moraux, ses sentiments d'honneur, sa susceptibilité d'amour propre national! Elle ne sait, ou ne veut donc rien ménager!

Un officier ignorant, commandant un bâtiment de guerre Haïtien, rencontra en haute mer, sur la grande route commerciale, ouverte et garantie à toutes les nations, deux bâtiments marchands espagnols. Il les arrête, les visite et quoique leurs papiers de bord soient en bonne règle, il les capture, les a emmenés dans les ports de la république, les y détient plusieurs semaines, les dénationalise par substitution de pavillon, et, enfin, les traîne en vaincus à Port-au-Prince.

Les actes de cet homme étaient inouïs; il avait, sans motif plausible, blessé tous les droits internationaux en matière de navigation, à l'égard d'une nation avec laquelle son pays n'était point en guerre; sa conduite pouvait être qualifiée de piraterie, le cas était grave, les conséquences pouvaient en être plus graves encore... mais enfin, tout cela pouvait s'expliquer, se réparer, car la faute appartenait tout entière à un seul homme et il suffisait de sa juste punition et d'une compensation aux dommages soufferts par les capturés, pour que l'Espagne se trouvât satisfaite et restât dans des rapports de bonne harmonie avec Haïti; mais les intrigues du Secrétaire général envenimèrent cette affaire. Les Conseils bienveillants et désintéressés du Consul de France, dont les capturés Espagnols avaient réclamé la protection, et dont le général Inginac n'avait accepté l'intervention qu'avec l'intention de la paralyser, furent méconnus ou dénaturés. Le Président, trompé par des rapports mensongers, ne connut la gravité de sa position, vis-à-vis de l'Espagne, que lorsqu'il vit un bâtiment de guerre espagnol venir jusques dans le port de sa Capitale, lui demander une réparation juste en principe et en droit, mais devenue humiliante pour lui, du moment où il ne la concédait qu'aux menaces et à la force. Le jour où le Pavillon Espagnol arboré en tête du grand mât de la corvette La Pacification, fut saluée de 21 coups de canon par le fort National, en présence d'un pyroscaphe espagnol de guerre, la nation tout entière, sans distinction de race, se sentit profondément humiliée, et poussa un cri d'indignation contre le pouvoir à la fois fanfaron, imprévoyant et faible que lui avait préparé un tel affront. Il n'y eut pas en homme nègre ou mulâtre, qui ne le ressentit avec douleur; à Port-au-Prince, on en vit beaucoup se refermer et se cacher dans leur maison, au moment de la réparation; on en entendit d'autres s'écrier avec amertume, qu'ils se sentaient honteux d'être Haïtiens et exprimer le regret de n'être pas sujets d'un pouvoir européen, capable de faire, au moins, respecter leur honneur, capable de faire, au moins, respecter leur honneur national par un simple Gouverneur colonial... D'autres

enfin reprochèrent au Président, d'avoir eu moins de sollicitude pour la dignité du peuple Haïtien que le Consul de France, qui, quoique étranger, s'était efforcé de faire comprendre au Gouvernement de la République, qu'il valait mieux prendre l'initiative d'une réparation honorable, que de se le laisser arracher par une démonstration coercitive...

A tant et de si amères plaintes, le Président Boyer ne répondit qu'en disant, que trompé par son Secrétaire, sur la véritable nature de cette affaire, il n'avait pu en apprécier la gravité, ni en prévoir les conséquences... mais alors on lui reprocha cette faiblesse et cette incurie qui le portent à se confier toujours à un conseiller, qui le trompe sans cesse et qui semble prendre plaisir, à se jouer des destinées de la patrie.

Dès cet instant, les dernières lueurs de la vieille popularité de Boyer s'éteignent; les faibles liens que retenaient encore, groupés autour de lui, quelques hommes paisibles et désintéressés furent brisés et l'opposition, se sentant forte de l'appui de tant de mécontents, ne se donna plus la peine de dissimuler ses projets; elle les proclama hautement, les principaux articles de son programme furent la révision de la Constitution, l'admission des étrangers au droit de propriété territoriale, l'organisation du commerce et des municipalités, la réforme du tarif des douanes, la réduction de l'armée et l'organisation des gardes nationales, la présidence temporaire, au lieu de la présidence à vie, enfin, l'exercice du pouvoir exécutif confié à un noir... Certes, ce programme était bien séduisant, car il promettait de satisfaire les intérêts et les passions du plus grand nombre; mais ceux qui le présentaient, étaient-ils sincères? L'ambition de quelques uns des principaux chefs de l'opposition, et l'immoralité de quelques autres, permettaient d'en douter. Or ce doute seul, suffisait pour rompre l'ensemble dont on avait besoin pour un prompt succès, et tant que ce doute subsistait, on ne pouvait fixer l'époque précise, où commencerait le mouvement.

Les esprits étaient dans ce état d'effervescence et d'hésitation, lorsque survint un nouveau malheur, qui, en portant le dernier coup à la fortune publique, mit aussi de nouveau en relief, l'incurie, l'incapacité de l'administration, et surtout l'égoïsme profond et révoltant du Président Boyer.

Le 9 Janvier, la ville de Port-au-Prince fut pendant douze heures en proie à un violent incendie, qui dévora ses plus riches quartiers, anéantit toutes ses ressources commerciales, et réduisit à la plus affreuse misère, plus de la moitié de sa population, et pendant ces douze heures de dangers et de désespoir, l'administration fut incapable d'organiser, de diriger, les plus faibles secours... les fontaines de la ville si nombreuses et si faciles à alimenter furent taries en un instant parce que les canaux destinés à entretenir leur abondance, promptement détournés de leur cours, déversaient leurs eaux dans les citernes et les fontaines du Palais National...! Les bras nombreux de la garnison, qui auraient pu puiser les eaux de la mer et les jeter sur les flammes, ne purent être employés, parce que la garnison toute entière était concentrée autour du Président pour veiller à sa sûreté personnelle et à la conservation de sa famille!!!

Et maintenant que l'oeuvre de destruction est consommée, que la plus riche partie de la Capitale est ensevelie sous les cendres, que la misère la plus affreuse pèse sur toutes les classes de la population, Boyer reste encore impassible et ne songe pas même à tendre une main secourable à ces familles nombreuses qui n'ont plus ni pain, ni asile, ni même l'espoir de pouvoir avant long-temps, se créer des ressources par le travail...!

Les malheurs de Port-au-Prince, n'ont pas plus ému le coeur de Boyer que les malheurs du Cap, mais aussi, au Cap comme au Port-au-Prince et comme sur tous les points du sol Haïtien,

les cœurs sont profondément indignés contre lui, et il doit s'attendre à un entier abandon, le jour où sa fortune l'abandonnera.

Maintenant la nécessité d'une révolution, quelle qu'elle soit, n'est plus un doute pour personne; les plus timides mêmes, s'inquiètent peu de ses conséquences, bonnes ou mauvaises. L'essentiel pour chacun est de changer une situation qui n'est plus tenable, et dût-on même, la changer contre une autre mauvaise aussi on s'y résignerait volontiers, comme un malade se résigne à un changement de souffrance.

Une révolution, ou du moins, une tentative de révolution, est donc imminente en Haïti. Si quelques ambitions personnelles l'ont préparée et ont fait des vœux coupables pour elle, on peut dire aussi que c'est l'administration de Boyer qui lui a aplaini les difficultés, et qui lui a ouvert les larges voies par lesquelles elle va se montrer. Maintenant quel sera son point de départ et d'où partira le signal de son explosion? Les regards inquiets de ceux qui l'attendent se portent tour à tour sur les ruines du Cap, sur les cendres de Port-au-Prince et sur ce département du Sud que tant de prises d'armes contre tous les pouvoirs ont rendu célèbre depuis longtemps. Mais on est encore incertain; les chefs de l'insurrection projetée, n'ont peut-être encore rien décidé à cet égard, non plus que sur le jour où ils arboreront leurs nouvelles couleurs; dans tous les cas, ce jour ne peut être éloigné, car ils sont trop avancés maintenant, trop compromis, pour pouvoir attendre trois mois sans se perdre.

Ici se présente une autre question, non moins importante, et beaucoup plus difficile à résoudre; quel sera le résultat de la lutte qui va s'engager entre le pouvoir légal et la révolution? La hardi ou le plus habile prophète n'oserait le prédire. Et en effet, qui pourrait affirmer qu'au moment de l'action, tant d'éléments hétérogènes qui composent la coalition et qui paraissent si intimement unis en ce moment, ne se diviseront pas au moment de l'action? Est-il bien vrai que les noirs et les mulâtres pourront s'inspirer une confiance réciproque, telle que rien ne vienne la rompre, quand elle ne pourra plus être maintenue, consacrée que par des sacrifices réciproques d'intérêts si divers? Et d'ailleurs, le Président Boyer qui connaît si bien l'art de diviser et de corrompre à propos, ne trouvera-t-il pas, au moment du danger, le secret de réveiller les vieilles haines des deux races? Et de raviver les passions qui les divisent depuis si longtemps? Ne pourra-t-il pas, en s'adressant à l'ignorance des masses noires, remettre en crédit parmi elles, cette accusation banale et absurde, contre les hommes de couleur, qui, dira-t-il, ne les trompent et ne les poussent à l'insurrection contre lui, que pour les livrer plus facilement à l'esclavage des blancs, lorsqu'ils auront renversé son pouvoir protecteur? D'ailleurs, les hommes de couleur sont-ils si énergiques dans leurs résolutions, si affermis dans leurs convictions, si purs dans leur patriotisme qu'on ne puisse en ébranler un bon nombre et les détacher de leur parti, ou par des menaces, ou par de l'argent ou par des faveurs. Enfin un pouvoir légal, quel que peu estimé et estimable qu'il soit, n'a-t-il pas toujours en sa faveur, au moins un principe d'organisation et une influence d'habitude qui manquent à ceux qui l'attaquent. Il est donc encore permis de douter de la chute du Gouvernement de Boyer, malgré sa force apparente, mais ce qu'on ne peut méconnaître, c'est que la lutte aura lieu, et que quelque soit son résultat immédiat, les conséquences en seront funestes pour Haïti.

Victorieuse ou vaincue, la révolution aura fait couler le sang, aura épuisé le trésor, et tari pour longtemps la source de ses revenus, elle aura ouvert les portes à l'anarchie et à la guerre civile; enfin elle aura rendu inévitable la suspension, peut-être même la rupture définitive

du traité financier du 12 Janvier 1838. Sous ce dernier point de vue, la révolution qui menace Haïti, ne peut manquer de réagir contre les intérêts de la France, et à ce titre elle ne peut qu'exciter vivement la sollicitude du Gouvernement du Roi.

Agrez, je vous prie

(signé)

Le Consul Général de France

Le Vasseur.

Port-au-Prince, le 11 fevrier 1843.